



COURRIEL

Laval, le 7 novembre 2008

**Objet : Demande d'accès concernant le lot 5 358 530 à Saint-Félix-de-Valois,**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 18 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Sanction administrative pécuniaire, 16 juillet 2018, 2 pages
2. Avis de non-conformité du 18 juin 2018, 3 pages
3. Rapport d'inspection du 18 juin 2018 et annexes, 26 pages
4. Rapport d'inspection du 10 mai 2018 et annexes, 5 pages
5. Rapport annuels de 2013 à 2017, 18 pages
6. Rapport d'inspection du 18 mars 2013, 3 pages
7. Avis de non-conformité du 11 février 2013, 2 pages
8. Rapport d'inspection du 8 février 2013, 3 pages
9. Avis d'infraction du 30 octobre 2003, 2 pages
10. Rapport d'inspection du 4 avril 2000, 4 pages
11. Avis d'infraction du 9 mars 2000, 2 pages

Par ailleurs, nous vous informons que d'autres renseignements ont été masqués en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) car ils relèvent de/du (nom de l'organisme public). Nous vous référons donc à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

René Charbonneau, Directeur général  
600, ch. de Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0  
Tél. : 450 889-5589 Téléc. : 450 889-5259  
municipalite@st-felix-de-valois.com

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Bureau régional de Lanaudière

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p. j.

**AVIS DE RÉCLAMATION  
SANCTION ADMINISTRATIVE PÉCUNIAIRE**

Repentigny, le 16 juillet 2018

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois  
600, chemin Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

N/Réf. : 7316-14-01-58440-01  
401711405

Le 24 mai 2018, il a été constaté par des inspecteurs de notre direction régionale que vous n'avez pas respecté la Loi sur la qualité de l'environnement ou l'un de ses règlements entre le 13 décembre 2016 et le 15 mars 2017 sur le lot 5 358 530 cadastre du Québec, à Saint-Félix-de-Valois et un avis de non-conformité vous a été envoyé à cet effet le 18 juin 2018.

Par conséquent, en tant que personne désignée par le ministre et conformément à l'article 115.13 de cette loi, je vous impose une sanction administrative pécuniaire de 2 500 \$ à l'égard du manquement suivant :

A fait défaut de respecter toute condition liée à une autorisation accordée en vertu de la présente loi le 17 novembre 2003 pour un lieu d'élimination de neige, notamment lors de l'utilisation et l'exploitation d'un ouvrage, conformément à l'article 123.1, soit l'augmentation des volumes de neige reçus.  
Loi sur la qualité de l'environnement, articles 115.24 al. 1 (1) et 123.1

Compte tenu de l'analyse du dossier, la sanction est imposée en considérant notamment que les conséquences réelles ou appréhendées du manquement sur l'environnement ou l'être humain sont évaluées comme étant mineures et que ces facteurs aggravants ont notamment été considérés, soit :

le 24 mai 2018, nous avons constaté que vous avez commis plus d'un manquement. L'avis de non-conformité susmentionné vous a été envoyé à cet effet.



Luc St-Martin, ing.  
Directeur régional

**AVIS DE RÉCLAMATION**

Pour acquitter ce montant, veuillez libeller un chèque à l'ordre du **ministre des Finances** et le transmettre, accompagné du bordereau de paiement ci-dessous, à l'adresse qui y est mentionnée. Prenez note qu'à compter du 31<sup>e</sup> jour suivant la date de réception du présent avis, le montant dû portera intérêt au taux prévu par le premier alinéa de l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale. Au besoin, vous pouvez conclure une entente de paiement avec le ministre. À cet effet, vous pouvez communiquer avec la Direction des ressources financières et matérielles du Ministère au 418 521-3822.

Date : 16 juillet 2018

Nom : Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

Sanction n° 401711405

**Montant : 2 500 \$**

**Sanctions administratives pécuniaires**  
**Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**  
Édifice Marie-Guyart  
3<sup>e</sup> étage, boîte 11  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

## RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

### La sanction administrative pécuniaire

La Loi sur la qualité de l'environnement (ci-après « Loi ») permet aux personnes désignées par le ministre d'imposer une sanction administrative pécuniaire (ci-après « sanction ») à toute personne qui ne respecte pas les dispositions de cette loi ou de ses règlements. Le cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires est présenté sur le site Web du Ministère ([www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm)).

La détermination du montant de la sanction n'est pas laissée à la discrétion du Ministère; ce montant est fixé par la Loi ou par l'un de ses règlements, selon le manquement constaté.

À défaut d'acquitter la totalité du montant dû ou de respecter l'entente de paiement conclue, un certificat de recouvrement pourra être délivré, à l'expiration des délais prévus pour demander le réexamen de la décision, pour contester la décision du réexamen devant le Tribunal administratif du Québec ou suivant la décision de ce tribunal.

Une fois ce certificat de recouvrement délivré, tout remboursement qui vous est dû par le ministre du Revenu peut faire l'objet d'une retenue pour payer le montant que vous devez. Si nécessaire, sur dépôt du certificat de recouvrement au greffe du tribunal compétent, la décision définitive qui établit le montant dû au Ministère deviendra exécutoire comme s'il s'agissait d'un jugement définitif et sans appel du tribunal et en aura tous les effets.

Soyez avisé qu'en application de l'article 115.50 de la Loi, les administrateurs et dirigeants d'une personne morale qui est en défaut de payer un montant dû au ministre en vertu de la présente loi ou de ses règlements sont solidairement tenus, avec celle-ci, au paiement de ce montant, à moins qu'ils n'établissent avoir fait preuve de prudence et de diligence pour prévenir le manquement qui a donné lieu à la réclamation.

Soyez avisé qu'à défaut de payer le montant dû, le Ministère pourrait refuser de vous délivrer une autorisation en vertu de la Loi ou de ses règlements ou procéder à la modification, à la suspension ou à la révocation de toute autorisation déjà délivrée à votre égard.

Soyez également avisé que les faits à l'origine de la présente sanction pourraient aussi donner lieu à une poursuite pénale.

### Le réexamen de la décision

La Loi vous permet de demander le réexamen de la décision de vous imposer la présente sanction. Ce réexamen est effectué par des personnes relevant d'une autorité administrative distincte de celle dont relèvent les personnes désignées pour imposer les sanctions. Si vous désirez exercer ce droit, vous devez transmettre une demande par écrit **dans les 30 jours** suivant la date de réception du présent avis en indiquant les motifs justifiant votre demande.

Un formulaire est disponible à cette fin sur le site Web ([www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/bureau-sap/index.htm](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/bureau-sap/index.htm)) ou dans un bureau régional du Ministère. La demande de réexamen dûment signée peut être transmise par courriel ([bureau.reexamen@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:bureau.reexamen@mddelcc.gouv.qc.ca)) ou par la poste à l'adresse suivante :

#### **Bureau de réexamen des sanctions administratives pécuniaires (MDDÉLCC)**

Édifice Marie-Guyart  
29<sup>e</sup> étage, boîte 13  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Vous aurez également le droit de contester la décision rendue à la suite de ce réexamen devant le Tribunal administratif du Québec.

Pour toute question relative à la procédure de réexamen, vous pouvez communiquer avec le Bureau de réexamen au numéro de téléphone suivant : 418 521-3861, poste 4693.

### Le registre public des sanctions administratives pécuniaires

Veillez noter qu'en application de l'article 118.5.1 de la Loi, votre nom ainsi que d'autres renseignements relatifs à la sanction administrative pécuniaire qui vous est imposée seront inscrits au registre que le Ministère est tenu de rendre public sur son site Web.



Repentigny, le 18 juin 2018

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois  
600, chemin Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

N/Réf. : 7316-14-01-58440-01  
401700533

**Objet : Agrandissement du lieu d'élimination de neiges usées sans autorisation sur le lot 5 358 530**

Mesdames,  
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 24 mai 2018 par des inspecteurs de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant titulaire d'une autorisation délivrée le 17 novembre 2003 pour un lieu d'élimination de neige, avoir effectué des changements aux activités, à savoir avoir agrandi la superficie d'entreposage et augmenté les volumes de neiges reçues, sans obtenir préalablement la modification de votre autorisation par le ministre.  
Loi sur la qualité de l'environnement, article 30 al. 1
- Étant titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la présente loi le 17 novembre 2003 pour un lieu d'élimination de neige, ne pas avoir respecté les normes, les conditions, les restrictions et les interdictions qui y sont prévues à savoir :
  - Excéder la superficie d'entreposage;
  - Excéder les volumes de neiges reçues au site;
  - Dépassement des normes de rejets;
  - Omission de vidanger le bassin de sédimentation chaque année.

Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1

...2

### **Correctifs à prendre pour remédier à la situation**

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce ou ces manquements.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le **18 juillet 2018** un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

### **Mesures administratives ou judiciaires**

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 2 500 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- ou
- 5 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 30 al. 1

### **Communication avec le Ministère**

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M. Robert Livernoche au 450 654-4355, poste 262 ou à l'adresse courriel [robert.livernoche@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:robert.livernoche@mddelcc.gouv.qc.ca).

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère ([www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm)).

ELG/rl

  
Emilie Lapalme Gendron, chef d'équipe  
Secteurs industriel et municipal

1 Identification

Date de l'intervention : 2018-05-24	Heure de début : 11 h 50	Heure de fin : 12 h 15
Intervention effectuée par : Robert Livernoche		
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span>		
1	Nom : Emilie Lapalme Gendron	Fonction : chef d'équipe

1.1 Demande  SO

N° de demande : 200204348	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : Contrôle des neiges usées	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301288975	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7316-14-01-58440-01	N° de document : 401699780
But de l'intervention : M-III-11 / Saint-Félix-de-Valois / Dépôt de neiges usées Vérifier la conformité du site	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Municipalité de St-Félix-de-Valois	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X1402323	Type de lieu : dépôt de neiges usées
	Localisation du lieu : Ancien cadastre : 061900-Saint-Félix-de-Valois, Paroisse de, No lot : P-29 Cadastre rénové : 5 358 530	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,168024332700;-73,417235555300	

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Municipalité de Saint-Félix-de-Valois	propriétaire/détenteur de l'autorisation	600, chemin Joliette Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0	90524950	X1402323

4 Condition météo  SO

Description : Soleil, 21 °C	<input type="checkbox"/> Précisions
-----------------------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - +  SO

6 Plainte  SO

7 Photo numérique  SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 6	Nombre de photos intégrées au rapport : 6
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Robert Livernoche avec un appareil photo de type Canon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-14\livro01\7316-14-01-5844001\2018-05-24	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - +  SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - +  SO

9 Autre pièce annexée au rapport <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span>			
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Plan	1	Plan fourni au CA avec dimensions mesurées
2	Document	2	Rapport annuel 2017
3	Document	3	Rapport annuel 2016
4	Document	4	Extraits du rapport d'analyse, de l'Annexe E et du tableau X du Guide
5	Document	5	Rapport du Registraire des entreprises
6	Document	6	Certificat d'autorisation du 17 novembre 2013 et documents de demande
7	Document	7	Rôle d'évaluation foncière
8	Carte	8	Carte de lots

10 Équipement utilisé <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span>			
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	Autre	Odomètre	

11 Échantillon <span style="float: right;">↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>			
---	--	--	--

12 Mise en contexte <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>			
<p>Suivant l'inspection du 29 avril 2018, où la neige recouvrait l'ensemble du site, il avait impossible de valider le respect des dimensions de l'aire d'entreposage des neiges usées prévue au certificat d'autorisation (CA) du 17 novembre 2003. À la suggestion de la chef d'équipe, une nouvelle inspection de validation des dimensions du site est réalisée alors que la neige est presque fondue.</p> <p>Le CA a été émis pour un volume de 13500 m<sup>3</sup> de neiges et le bassin de sédimentation est prévue en conséquence.</p> <p>Selon le plan fourni au CA, le bassin de sédimentation doit mesurer 55 m de long sur 7 m de large. L'aire de déchargement et d'accumulation de neige doit être de 2400 m<sup>2</sup>, soit +/- 68 m x 36 m. Le plan indique une dimension totale du site de 68 m de long par 60 m de large. Le 68 m est mesuré de la limite N-O de la clôture du bassin de sédimentation jusqu'au fossé de réception des eaux de sédimentation. La largeur de 60 m est mesurée de la limite clôturée du bassin de sédimentation au S-O jusqu'au sommet du merlon d'argile devant délimiter l'aire d'accumulation au N-E.</p> <p>Un courriel est acheminé à la municipalité de Saint-Félix-de-Valois en date du 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour les informer que l'augmentation de la capacité d'un site de dépôt de neiges usées nécessite un nouveau certificat d'autorisation.</p> <p>Aucune demande d'autorisation n'a été déposée en date de signature de ce rapport.</p>			

13 Description de l'intervention			
<p>En arrivant sur les lieux, la neige est complètement fondue. Il est donc possible de mesurer précisément les dimensions du site à l'aide de l'odomètre.</p> <p>La distance prévue de 9 m entre la clôture du bassin de sédimentation et les piquets délimitant l'aire de dépôt (où se trouve un fossé) est mesurée à 7 m.</p> <p>De l'entrée du site en longeant le bassin de sédimentation (du coin Ouest au coin Sud), la distance mesurée est de <b>70 m</b> où de la neige a été déposée, en fonction de la présence de concassés et de débris provenant des neiges.</p> <p>Dans l'autre sens, à partir du coin Sud jusqu'au coin Est d'entreposage, en longeant le merlon, la distance mesurée est de <b>77 m</b>. La superficie actuelle de l'aire de déchargement calculée est de 5 390m<sup>2</sup> ce qui excède largement la zone autorisée au CA. Il y a un merlon reliant le coin Est et le coin Nord qui visiblement se trouve trop à l'Est d'au moins 40 m. Manifestement, cette partie d'aire d'entreposage de neige est utilisée depuis de nombreuses années.</p> <p>Il est aussi constaté que le bassin de sédimentation aurait besoin d'être vidangé de ses débris et sédiments alors que de l'eau stagnante reste dans le bassin pendant qu'il n'y a aucun rejet à l'effluent au fossé. L'embouchure du tuyau n'est pas visible dans le bassin, il semble enseveli sous les sédiments. Il semble clair que le bassin n'a pas été vidangé de ses sédiments chaque année comme prévu au Guide et au CA.</p>			

14 Vérification complémentaire à l'intervention <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>			
<p>Les rapports des dernières années font mention de volumes de neiges reçues de <b>26 014 m<sup>3</sup></b> en 2016-17 (rapport reçu le 23 octobre 2017) et de <b>24 600 m<sup>3</sup></b> en 2015-16 (rapport reçu le 29 septembre 2016) (annexes X et Y).</p> <p>Les volumes reçus sont donc près du double de neige prévu pour le volume de conception de l'ouvrage de sédimentation (<b>13 500 m<sup>3</sup></b>). De plus, du rapport 2016-17, les 3 analyses fournies dépassaient la norme de 30% de MES décantables et l'une des analyse dépassait la norme de 30 mg/l de MES.</p> <p>Et du rapport 2015-16, 3 des 4 analyses dépassaient la norme de 30% de MES décantables et la norme de 30 mg/l de MES – jusqu'à 120 mg/l. Finalement, une analyse dépassait la norme de 30 mg/l de MES décantables – 100 mg/l.</p> <p>Il n'y a aucune mention dans aucun rapport annuel que le bassin a été vidangé et que des débris ont été éliminés.</p> <p>Aucun ANC n'avait été émis à la municipalité suivant ces résultats.</p> <p>Un ANC a été émis à la Municipalité le 11 février 2013 pour avoir entreposé des neiges à l'extérieur des zones permises.</p>			

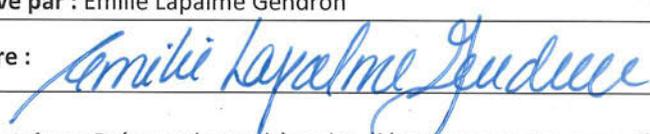
15 Conclusion			
<p>La municipalité ne respecte pas l'autorisation délivrée en 2003 (manquement aux articles 30 et 123.1 de la LQE):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Excède la superficie d'entreposage (5390 m<sup>2</sup> au lieu de 2400 m<sup>2</sup>)</li> <li>- Excède les volumes des neiges usées autorisés au site (2016-17 : 26 014 m<sup>3</sup> et en 2015-16 : 24 600 m<sup>3</sup> Autorisé 13 500 m<sup>3</sup>).</li> <li>- Dépassement des normes de rejets autorisées en 2016-17 et en 2015-16.</li> <li>- Omission de vidanger le bassin de sédimentation à chaque année.</li> </ul>			

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
1	<b>Manquement :</b> Étant titulaire d'une autorisation délivré en vertu de la présente loi le 17 novembre 2003 pour un lieu d'élimination de neige, ne pas avoir respecté les normes, les conditions, les restrictions et les interdictions qui y sont prévues, à savoir l'augmentation de l'aire d'entreposage et des volumes de neiges reçus; dépassement des normes de rejet (MES) et bassin de sédimentation non vidangé. <b>Référence légale :</b> Q-2, art. 123.1	<b>Degré de gravité des conséquences :</b> Mineur  <b>Gravité objective du manquement de catégorie :</b> C
	<b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Très faible risque d'atteinte (mineur) <b>Explication :</b> Site dans un secteur industriel, pas de résidences à proximité.	
	<b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Atteinte à faible impact (mineur) <b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie <b>Explication :</b> Avec des volumes de neiges plus élevés, l'efficacité du bassin de sédimentation a été diminuée et a occasionné un rejet dépassant la concentration de MES permise. La qualité de l'eau du fossé en est altérée.	
	<b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur) <b>Explication :</b> Eaux de fonte diluées dans les eaux printanières du fossé. Aucun usage susceptible en aval	
2	<b>Manquement :</b> Étant titulaire d'une autorisation délivrée le 17 novembre 2003 pour un lieu d'élimination de neige, avoir effectué un changement aux activités, à savoir l'augmentation des volumes de neige reçus et de la superficie utilisée susceptible d'entraîner un nouveau rejet de contaminants dans l'environnement, une augmentation des rejets déjà autorisés ou une modification de la qualité de l'environnement, sans obtenir préalablement la modification de votre autorisation par le ministre. <b>Référence légale :</b> Q-2, art. 30	<b>Degré de gravité des conséquences :</b> Mineur  <b>Gravité objective du manquement de catégorie :</b> B
	<b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Très faible risque d'atteinte (mineur) <b>Explication :</b> Secteur zoné industriel et aucune résidence à proximité	
	<b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Atteinte à faible impact (mineur) <b>Les conséquences sont :</b> Complètement réversibles <b>Explication :</b> L'augmentation des volumes de neige reçus a occasionné un rejet dépassant la concentration de MES permise. La qualité de l'eau du fossé en est altérée.	
	<b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur) <b>Explication :</b> Rejet dans un fossé agricole menant à une branche de la rivière Bayonne sans usage d'importance	

16.1 Facteurs aggravants		<input type="checkbox"/> SO
<input type="checkbox"/>	Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par le contrevenant dans les cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont les suivants :	
<input type="checkbox"/>	Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifiés par un procureur au contrevenant pour une infraction ou des infractions de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sont les suivantes :	
<input checked="" type="checkbox"/>	Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour. Art. 30 et 123.1 de la LQE (4 conditions différentes de l'autorisation non respectées)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre facteur aggravant à considérer : La municipalité a également été avisée le 1 <sup>er</sup> novembre 2017 par un courriel qu'une autorisation devra être délivrée pour l'augmentation de la capacité d'un site de dépôt à neige.	

16.2 Facteurs atténuants		<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--	--

17 Recommandations	
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Mineur avec facteurs aggravants	
Ainsi, je recommande de transmettre un ANC pour les manquements cités en conclusion et je recommande d'évaluer la possibilité d'imposer une sanction administrative pécuniaire pour manquements à l'article 123.1 de la LQE (article 115.24 al.1 (1) – 2500\$ pour une personne morale) afin d'inciter la municipalité à apporter rapidement les mesures correctives.	
<b>Rédigé par :</b> Robert Livernoche	<b>Fonction :</b> Inspecteur
<b>Signature :</b> 	<b>Date de signature :</b> 2018-06-18

18 Vérification du rapport d'intervention		<input type="checkbox"/> SO
<b>Approuvé par :</b> Emilie Lapalme Gendron	<b>Fonction :</b> Chef d'équipe	
<b>Signature :</b> 	<b>Date :</b> 2018-06-18	
<b>Commentaires :</b> Préparer la synthèse des éléments soumis en vue d'imposer une SAP.		

**DNU - Saint-Félix-de-Valois**

Inspection 24 mai 2018



IMG\_6050.JPG

1 - Vue du site à l'entrée (vers le coin Nord)



IMG\_6049.JPG

2 - Vue du site à l'entrée (vers le coin Est)



IMG\_6048.JPG

3 - Bassin de sédimentation avec eaux stagnantes



IMG\_6051.JPG

4 - Fossé longeant le bassin de sédimentation



IMG\_6053.JPG

5 - Sortie de l'émissaire du bassin au fossé



IMG\_6052.JPG

6 - Équipement de tamisage municipal à côté du site

**Saint-Félix-de-Valois**

Dépôt de neiges usées

---

art 48

---

SFValois Mesures terrain.jpg

Inspection 24 mai 2018

**Saint-Félix-de-Valois - Dépôt de neige**

Autorisation 2003

art 48

1.4 *Entretien.jpg*

Extrait du Guide, Annexe E, sur l'entretien du bassin

Recu 2017.10.19  
int. 301270896

Annexe 2  
9117-6834 Qc inc.

DÉNEIGEMENT MARIO ROBILLARD

St-Felix-de-Valois

## RAPPORT ANNUEL

Mètre cube de neiges usées saison 2016-17

### DÉCEMBRE 2016

date	13 déc.	18 déc.	28 dec.	30 déc.			
m <sup>3</sup>	1353.74	1734.93	1282.35	1425.05			

Total de neige usées déc. 2016: 5 796.07 m<sup>3</sup>

### JANVIER 2017

date	2 janv.	4 janv.	11 janv.	13 janv.	25 janv.		
m <sup>3</sup>	1102.95	5141.62	2511.70	269.10	1800.19		

Total de neige usées janv. 2017: 10 825.56 m<sup>3</sup>

### FÉVRIER 2017

date	8 fév.	14 fév.	16 fév.				
m <sup>3</sup>	3017.28	2385,30	1567,79				

Total de neige usées fév. 2017: 6 970,37 m<sup>3</sup>

### MARS 2017

date	15 mars						
m <sup>3</sup>	2422.00						

Total de neige usées mars 2017: 2 422.00m<sup>3</sup>

**TOTAL DE NEIGE USÉES 2016-17: 26 014.00 m<sup>3</sup>**



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 [labEnvironex.com](http://labEnvironex.com)

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat : 1775545  
Demande d'analyse : NA  
Date du rapport: 2017-08-14  
Projet client : Neige usée  
Bon de commande : 362-2013  
Chargé de projets :  
Adresse courriel :

### Données sur le prélèvement

Échantillon Environex : 3174641

Identification client : NA

Nom du préleveur : Philippe Gravel

Lieu du prélèvement : Neiges usées

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée

Date de prélèvement: 2017-08-08

Date de réception: 2017-08-09

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie- 15 minutes	Non	CHM03/ILCE12			2017-08-10	QC
Résultat			6	mg/L		
Matières en suspension	Oui	CHM03/ILCE12			2017-08-10	QC
Résultat			14	mg/L		
Huiles et graisses totales- Gravimétrie	Oui	CHM47/ILCE37			2017-08-09	QC
Résultat			<5	mg/L		
Chlorures	Oui	ILCE-060			2017-08-10	LG
Résultat			182	mg/L		

Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors critères

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL

Page 1 de 2



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977-1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332-6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481-1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

**CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL**

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat : **1682204**  
Demande d'analyse :  
Date du rapport: 2017-04-12  
Projet client : Neige usée  
Bon de commande : 362-2013  
Chargé de projets : Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207  
Adresse courriel : joannierousseau@labenvironex.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon Environex : 2958533

Identification client : Chemin Barette

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Nom du preleveur : Patrick Ayotte

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée

État à la réception: Conforme

Date de prélèvement: 2017-04-04

Date de réception: 2017-04-05

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie- 15 minutes	Non	CHM03/ILCE12			2017-04-10	QC
Résultat			<b>30</b>	mg/L		
Matières en suspension	Oui	CHM03/ILCE12			2017-04-10	QC
Résultat			<b>54</b>	mg/L		
Chlorures	Oui	ILCE-060			2017-04-07	LG
Résultat			<b>602</b>	mg/L		
Huiles et graisses totales- Gravimétrie	Oui	CHM47/ILCE37			2017-04-07	LG
Résultat			<b>&lt;5.0</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 6.0°C

Commentaires du certificat : C.C :  
René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :



Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors normes  
Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.  
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 1

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACIÉTIQUE

AGRI-COOPÉRAISON



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819.481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat : 1706048  
Demande d'analyse :  
Date du rapport: 2017-05-25  
Projet client : Neige usée  
Bon de commande : 362-2013  
Chargé de projets : Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207  
Adresse courriel : joannierousseau@labenvironex.com

### Données sur le prélèvement

Échantillon Environex : 2977447

Identification client : NA

Lieu du prélèvement : Neiges usées

Nom du préleveur : Philippe Gravel

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée

Date de prélèvement: 2017-05-16

Date de réception: 2017-05-17

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie- 15 minutes	Non	CHM03/ILCE12			2017-05-19	QC
Résultat			6	mg/L		
Matières en suspension	Oui	CHM03/ILCE12			2017-05-19	QC
Résultat			17	mg/L		
Huiles et graisses totales- Gravimétrie	Oui	CHM47/ILCE37			2017-05-18	QC
Résultat			<5	mg/L		
Chlorures	Oui	ILCE-060			2017-05-23	LG
Résultat			286	mg/L		

Commentaires de l'échantillon Température à la réception : 15.5°C

Commentaires du certificat : C.C :  
René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :

*M. Fila*



Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors critères  
Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode Interne : CHM ou MBIQ (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.  
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL

Page 1 de 1

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACÉUTIQUE

AGROALIMENTAIRE



**LEROUX  
BEAUDOIN  
HURENS &  
ASSOCIÉS INC.**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS**

**AMÉNAGEMENT D'UN DÉPÔT  
DES NEIGES USÉES**

**NOTRE DOSSIER : M6930-01**

**Le 6 octobre 2003**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
Reçu le

20 OCT. 2003

DIRECTION RÉGIONALE  
LANAUDIÈRE

**RAPPORT ANNUEL**

Mètre cube de neiges usées saison 2015-16

## DÉCEMBRE 2015

date	28 déc.	29 déc.	30 déc.				
m <sup>3</sup>	1467.88	1875.63	3410.77				

Total de neige usées déc. 2015: 6 754.28 m<sup>3</sup>

## JANVIER 2016

date	14 janv	19 janv					
m <sup>3</sup>	668,72	572,89					

Total de neige usées janv. 2016: 1 241.61m<sup>3</sup>

## FÉVRIER 2016

date	4 fév.	13 fév.	17 fév.	18 fév.	20 fév.	24 fév.	29 fév.
m <sup>3</sup>	1115.17	954.12	2069.29	269.10	2475,00	2397,56	1997,94

Total de neige usées fév. 2016: 11 278,18 m<sup>3</sup>

## MARS 2016

date	2 mars	25 mars	10 avril				
m <sup>3</sup>	3918,44	1239,68	179,49				

Total de neige usées mars 2016: 5 158,12 m<sup>3</sup> plus 179,49 en avril**TOTAL DE NEIGE USÉES 2015-16: 24 611,68m<sup>3</sup>**

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1508381**  
Date du rapport: 2016-05-09  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon:	2721775	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat pré :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	NA	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Neiges usées	Date de prélèvement:	2016-05-02		
Prélevé par:	Sylvain Ducharme	Date de réception:	2016-05-03		

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse
ECCMDG-01	Matières décantables par gravimétrie - 15 minutes	Non	ENVX-CHM-03			2016-05-04
	Résultat			13	mg/l	
ECCMES-01	Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-05-04
	Résultat			45.0	mg/l	
EDCHGT-01	Huiles et graisses totales - Gravimétrie	Oui	ENVX-CHM-47			2016-05-03
	Résultat			<3	mg/L	
XCCCL-01	Chlorures	Oui	ST			2016-05-04
	Résultat			83.7	mg/L	

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 11.0°C

Commentaires du CAO : C.C :  
René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :

*M. Filé*



Pour toutes questions, veuillez communiquer avec votre chargé de projet : Milouda Steward au 1-877-977-1220 #6227

\* Accr. : Accréditation du MDDELCC ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, E - Québec, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

**CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL**

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 M. Alain Ducharme  
 600, chemin de Joliette  
 St-Félix-de-Valois, Québec  
 J0K 2M0  
 Tél.: (450) 889-5589

Certificat: **1562908**  
 Date du rapport: 2016-08-24  
 Projet client : Neige usée  
 Bon de commande : 362-2013  
 Chargé de projets : Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207  
 Adresse courriel : joannierousseau@labenvironex.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon Environex : 2822476  
 Identification client : St-Félix-de-Valois  
 Lieu du prélèvement : Voir Référence  
 Nom du preleveur : Patrice Ayotte

Chlore résiduel libre : NA  
 Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée  
 État à la réception: Conforme  
 Date de prélèvement: 2016-08-15  
 Date de réception: 2016-08-16

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie - 15 minutes	Non	ENVX-CHM-03			2016-08-17	QC
Résultat			100	mg/l		
Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-08-17	QC
Résultat			120	mg/l		
Huiles et graisses totales - Gravimétrie	Oui	ENVX-CHM-47			2016-08-16	QC
Résultat			<3	mg/L		
Chlorures	Oui	ST			2016-08-19	ST
Résultat			311	mg/L		

Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors normes

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 2

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACIUTIQUE

AGROALIMENTAIRE

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: 1497922  
Date du rapport: 2016-04-13  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon:	2697098	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat pré :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	NA	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Neiges usées	Date de prélèvement:	2016-04-05		
Prélevé par:	Sylvain Ducharme	Date de réception:	2016-04-06		

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse
ECCMDG-01	Matières décantables par gravimétrie	Non	ENVX-CHM-03			2016-04-08
	Résultat			7	mg/l	
ECCMES-01	Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-04-08
	Résultat			9.0	mg/l	
EDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2016-04-06
	Résultat			6	mg/l	
XCCCL-01	Chlorures	Oui	ST			2016-04-09
	Résultat			386	mg/L	

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 5.5°C

Commentaires du CAO : C.C : René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :

*M. Fila*



Pour toutes questions, veuillez communiquer avec votre chargé de projet : Milouda Steward au 1-877-977-1220 #6227

\* Accr. : Accréditation du MDDELCC ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, E - Québec, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

**CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL**

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 M. Alain Ducharme  
 600, chemin de Joliette  
 St-Félix-de-Valois, Québec  
 J0K 2M0  
 Tél.: (450) 889-5589

Certificat: **1578507-V1**  
 Date du rapport: 2016-09-21  
 Projet client : Neige usée  
 Bon de commande : 362-2013  
 Chargé de projets : Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207  
 Adresse courriel : joannierousseau@labenvironex.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon Environex : 2845765

Identification client : NA

Lieu du prélèvement : Voir Commentaire

Nom du préleveur : Patrice Ayotte

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée

État à la réception: Conforme

Date de prélèvement: 2016-09-12

Date de réception: 2016-09-13

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie - 15 minutes	Non	ENVX-CHM-03			2016-09-14	QC
Résultat			20	mg/L		
Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-09-14	QC
Résultat			37	mg/L		
Chlorures	Oui	ST			2016-09-14	ST
Résultat			373	mg/L		

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 14.6°C  
 Le point d'échantillonnage exact n'a pas été fourni par le client.

HGT: absence de film visible

Commentaires du certificat : C.C :  
 René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par:



Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées = Hors normes  
 Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 1

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACEUTIQUE

AGROALIMENTAIRE

annexe 5



## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une autorité publique au registre des entreprises

Renseignements en date du 2018-06-28 14:50:16

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	8831848880
Nom	MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

##### Siège social

Adresse	600, CHEMIN DE JOLIETTE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS (QUÉBEC) J0K2M0
---------	---

##### Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

##### Forme juridique

Forme juridique	Personne morale sans but lucratif
Date de la constitution	1997-12-24 Constitution
État juridique	Régulier
Date de mise à jour de l'état juridique	1997-12-24
Régime constitutif	QUÉBEC : Code municipal (RLRQ, C. C-27.1)
Régime courant	QUÉBEC : Code municipal (RLRQ, C. C-27.1)
Assujetti volontaire	N/A

##### Dates des mises à jour

--	--

Date de mise à jour de l'état de renseignements

**Fusion et scission**

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion ordinaire	QUÉBEC : Code municipal (RLRQ, C. C-27.1)	1997-12-24	PAROISSE DE SAINT-FELIX- DE- VALOIS 600 ch. de Joliette Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K2M0 Canada	8813426663	8831848880
			LA MUNICIPALITE DU VILLAGE DE SAINT-FELIX-DE-VALOIS 4881 rue Principale Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K2M0 Canada	8813426697	

**Activités économiques et nombre de salariés**

**1<sup>er</sup> secteur d'activité**

Code d'activité économique (CAE)	8300
Activité	Services des administrations locales
Précisions (facultatives)	ADMINISTRATION LOCALE

**2<sup>e</sup> secteur d'activité**

Aucun renseignement n'a été déclaré.

**Nombre de salariés**

Nombre de salariés au Québec  
Aucun renseignement n'a été déclaré.

**Administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir**

**Liste des administrateurs**

Nom	Loyer, Gyslain
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur autorité publique - Maire
Adresse	

Nom	Charbonneau, René
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	

Fonctions actuelles	Administrateur autorité publique - Directeur général et secrétaire-trésorier
Adresse	

**Dirigeants non membres du conseil d'administration**

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

**Fondé de pouvoir**

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

**Administrateurs du bien d'autrui**

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

**Établissements**

Aucun établissement n'a été déclaré.

**Documents en traitement**

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

**Index des documents**

**Documents conservés**

Type de document	Date de dépôt au registre
------------------	---------------------------

**Index des noms**

Date de mise à jour de l'index des noms	1998-02-10
---	------------

**Nom**

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS		1997-12-24		En vigueur

**Autres noms utilisés au Québec**

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.



© Gouvernement du Québec



Repentigny, le 17 novembre 2003

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois  
600, chemin Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

N/Réf. : 7316-14-01-58440-02  
300112186

Objet : Lieu d'élimination de neige  
Saint-Félix-de-Valois

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation daté du 17 octobre 2003, reçu le 20 octobre 2003 et complétée le 10 novembre 2003, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'un lieu d'élimination de neige de type "dépôt terrestre avec traitement des eaux de fonte", d'une capacité d'environ 13500 mètres cubes.

Le projet est localisé sur le lot P-29 du cadastre de la Paroisse de Saint-Félix-de-Valois à Saint-Félix-de-Valois, dans la MRC de Matawinie.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 7316-14-01-58440-02  
300112186

Le 17 novembre 2003

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Demande de certificat d'autorisation, datée du 17 octobre 2003, préparée par M. Jean-François Noël, ing. M. Sc. de la firme *Leroux, Beaudoin, Hurens et associés inc.*, comprenant une lettre, un rapport d'études comprenant 5 annexes et 2 plans numérotés M-6930-01, feuilles 1 de 2 et 2 de 2 signées et scellées par M. Jean-François Noël, ing. M. Sc.;
- Lettre d'information concernant le zonage du lot du lieu, datée du 24 octobre 2003, signée par M. René Charbonneau, sec.-très.;
- Informations complémentaires comprenant une lettre datée du 5 novembre 2003, signée par M. Jean-François Noël, ing. M.Sc., un rapport complémentaire sur l'expertise de sols, daté de novembre 2003, signé par M. François Rochette, ing. M.Sc. et révision de la feuille 2 de 2 du plan M-6930-01, signée et scellée par M. Jean-François Noël, ing. M. Sc.;
- Lettre d'informations complémentaires, datée du 10 novembre 2003, signée par M. Jean-François Noël, ing. M. Sc. comprenant une résolution municipale confirmant que le projet est conforme aux règlements municipaux et un engagement de la municipalité à inclure les chlorures dans leur suivi annuel.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Pierre Robert  
Directeur régional de Lanaudière

PR/JP/jp



**LEROUX  
BEAUDOIN  
HURENS &  
ASSOCIÉS INC.**

*Ver Bohane.  
=> voir fichiers pour  
l'ancien dossier*

Montréal, le 17 octobre 2003

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
Reçu le

20 OCT. 2003

DIRECTION RÉGIONALE  
LANAUDIÈRE

**Monsieur Jacques Levasseur, ing.**  
**Ministère de l'Environnement**  
**Bureau régional de Lanaudière**  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6

**N/dossier: M6930-01**

**Objet: Municipalité de Saint-Félix-de-Valois**  
**Dépôt des neiges usées**

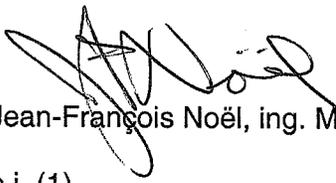
---

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la demande d'autorisation pour la construction du dépôt des neiges usées de Saint-Félix-de-Valois. Il est à noter que ces travaux doivent se réaliser cet automne.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés**  
**Experts-conseils**

  
Jean-François Noël, ing. M.Sc.

p.j. (1)

Z:\1-projet\6930-01\Lettre\Lettre au MENV 03 10 17.doc

Z:\1-projet\6930-01\Lettre\Lettre au MENV 03 10 17.doc

art 48

**SAINT-FELIX-DE-VALOIS**

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois  
600, chemin de Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (Qc) J0K 2M0  
Tél. : (450) 889-5289  
Télécopieur: (450) 889-5259

Le 24 octobre 2003

Monsieur Jean-François Noël  
Leroux Beaudoin Hurens & Associés inc.  
110, boul. Crémazie Ouest, bureau 220  
Montréal (Québec) H2P 1B9

Objet : Site de dépôt des neiges usées

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que l'usage du site de dépôt des neiges usées est autorisé sur une partie du lot 29, dans la zone I-402, où le site sera érigé.

Pour tout renseignement additionnel, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

René Charbonneau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

RC/ap

# Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: **Saint-Félix-de-Valois**  
 en vigueur pour les exercices financiers 2018, 2019 et 2020

## 1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: **RUE DE LA STATION**  
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot: **5358530**  
 Numéro matricule: **1114-22-2948-0-000-0000**  
 Utilisation prédominante: **Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)**  
 Numéro d'unité de voisinage: **4051**  
 Dossier n°:

## 2. Propriétaire

Nom: **MUNICIPALITE DE SAINT-FELIX-DE-VALOIS**  
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne morale**  
 Adresse postale: **600 CHEMIN DE JOLIETTE, SAINT-FELIX-DE-VALOIS, QUEBEC J0K 2M0**  
 Date d'inscription au rôle: **2002-12-12**

## 3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

<u>Caractéristiques du terrain</u>		<u>Caractéristiques du bâtiment principal</u>
Mesure frontale:	<b>194.85 m</b>	Nombre d'étages:
Superficie:	<b>22 972.60 m²</b>	Année de construction:
		Aire d'étages:
		Genre de construction:
		Lien physique:
		Nombre de logements:
		Nombre de locaux non résidentiels:
		Nombre de chambres locatives:

## 4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: **2016-07-01**  
 Valeur du terrain: **68 900 \$**  
 Valeur du bâtiment: **68 900 \$**  
 Valeur de l'immeuble: **68 900 \$**  
 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: **68 900 \$**

## 5. Répartition fiscale

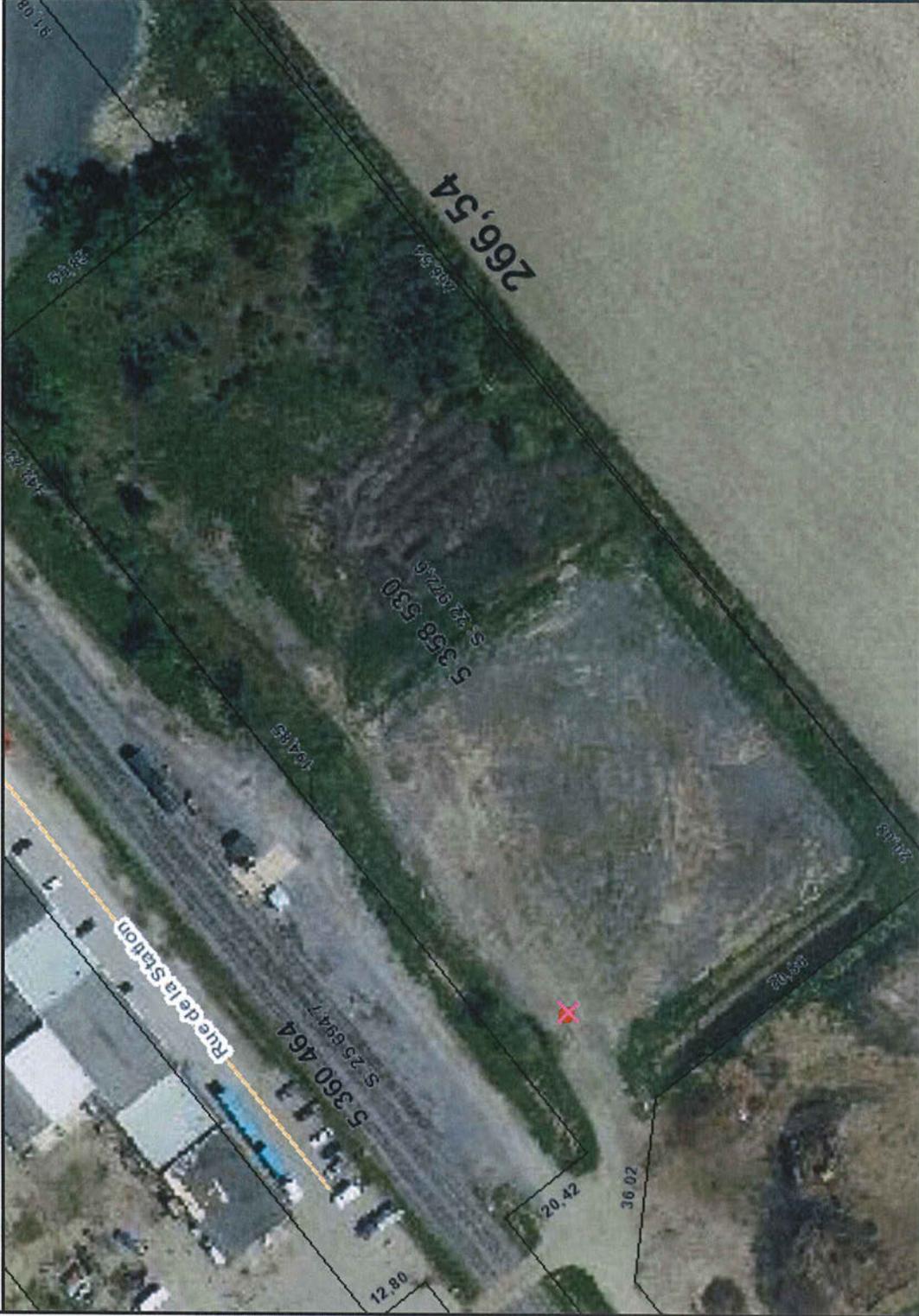
Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble: **0 \$**      Valeur non imposable de l'immeuble: **68 900 \$**

Répartition des valeurs	Source législative			
	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Imposabilité				
Terrain non imposable	68 900 \$	Loi sur la fiscalité municipale	204	3
Immeuble non Imposable (non compensable)	68 900 \$			

# DNU Saint-Félix de Valois

Carte des lots



Échelle : 1 / 1 269



Composantes d'un lieu

- ▲ Divisions de l'ancien cadastre
- Ligne de cadastre
- Ligne de canton
- Ligne de parc ou de réserve
- ▲ Index du cadastre rénové (Cad. Qc)
- 
- ▲ Sélection - Lieux d'intervention
- ✕
- 
- ▲ Interventions de SAGO
- ▲ Urgence
- ▲ Analyse
- ▲ Inspection
- ▲ Divers
- ▲ Lieux d'intervention
- Commerce
- Exploitation des ressources
- Immeuble et infrastructure
- Industrie
- Lieu d'élevage
- Lieu d'entreposage
- Lieu de traitement
- Matières résiduelles
- Milieu hydrique
- Autre lieu
- Lieu inactif
- ▲ Composantes d'un lieu

Source(s) des données :



Préparé par:  
 Robert Livernoche  
 Bureau de Repentigny (C)  
 2018-06-29

1 Identification

Date de l'intervention : 2018-04-09	Heure de début : 14 h 05	Heure de fin : 14 h 20
Intervention effectuée par : Robert Livernoche		
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>		

1.1 Demande  SO

N° de demande : 200204348	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : Contrôle des neiges usées	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301288975	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7316-14-01-58440-01	N° de document : 401680577
But de l'intervention : M-III-11 / Saint-Félix-de-Valois / Dépôt de neiges usées Vérifier la conformité du site	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Municipalité de St-Félix-de-Valois	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X1402323	Type de lieu : dépôt de neiges usées
	Localisation du lieu : Ancien cadastre : 061900-Saint-Félix-de-Valois, Paroisse de, No lot :P-29	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,168024332700;-73,41723555300	

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Municipalité de Saint-Félix-de-Valois	propriétaire	600, chemin Joliette Saint-Félix-de-Valois (Québec)	301288975	X1402323

4 Condition météo  SO

Description : Soleil -1 °C	<input type="checkbox"/> Précisions
----------------------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - +  SO

6 Plainte  SO

7 Photo numérique  SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 5	Nombre de photos intégrées au rapport : 5
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Robert Livernoche avec un appareil photo de type Canon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-14\livro01\7316-14-01-5844001\2018-04-09	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - +  SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - +  SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - +  SO

10 Équipement utilisé ↓↑ - +  SO

11 Échantillon ↓↑ - +  SO

12 Mise en contexte  SO

La municipalité a obtenu un certificat d'autorisation le 17 novembre 2003.  
Il est prévu : une superficie de 2400 m<sup>2</sup> pour une capacité de 13 500 m<sup>3</sup> sur une hauteur de 4,5 m.  
Également un bassin de sédimentation de 55 m X 7 m X 1,5 m clôturé est prévu. De même qu'un suivi de l'émissaire 4 fois/an (MES, H+G, Cl<sup>-</sup> ).  
La dernière inspection à cet endroit date du 13 mars 2013 et les dernières analyses de laboratoire reçues datent du 10 août 2017.

13 Description de l'intervention

Il n'y a personne sur les lieux et j'évalue que le site est rempli à 90%, basé sur l'évaluation de l'espace restant à l'entrée, et sur une hauteur de 3 m en moyenne. La largeur du site est égale au bassin de sédimentation clôturé et des piquets limitent l'accumulation trop près du bassin de sédimentation.  
Il n'y a pas de fonte constatée et le bassin de sédimentation est encore recouvert de neige.  
Je prends des photos du site et du bassin de sédimentation puis je quitte les lieux.

14 Vérification complémentaire à l'intervention  SO

En regardant plus attentivement les plans du certificat d'autorisation, la superficie du site devait représenter environ 60 m par 60 m, incluant le bassin de sédimentation. L'aire d'accumulation de neiges, d'une superficie déclarée de 2400 m<sup>2</sup> (36 m X 66 m) semble plutôt avoir l'apparence d'un carré de 60 m de côté en mesurant via la photo de l'Atlas SAGO. Un muret d'argile de 0,5 m devait ceinturer l'aire du côté Sud et Est. Je n'ai pas pu constater la présence de ces murets lors de l'inspection.

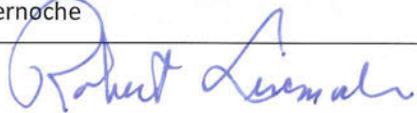
15 Conclusion

Opérations conforme à l'autorisation mais la superficie exacte reste à vérifier.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - +  SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande de retourner valider les dimensions de l'aire d'entreposage avant de fermer l'intervention.

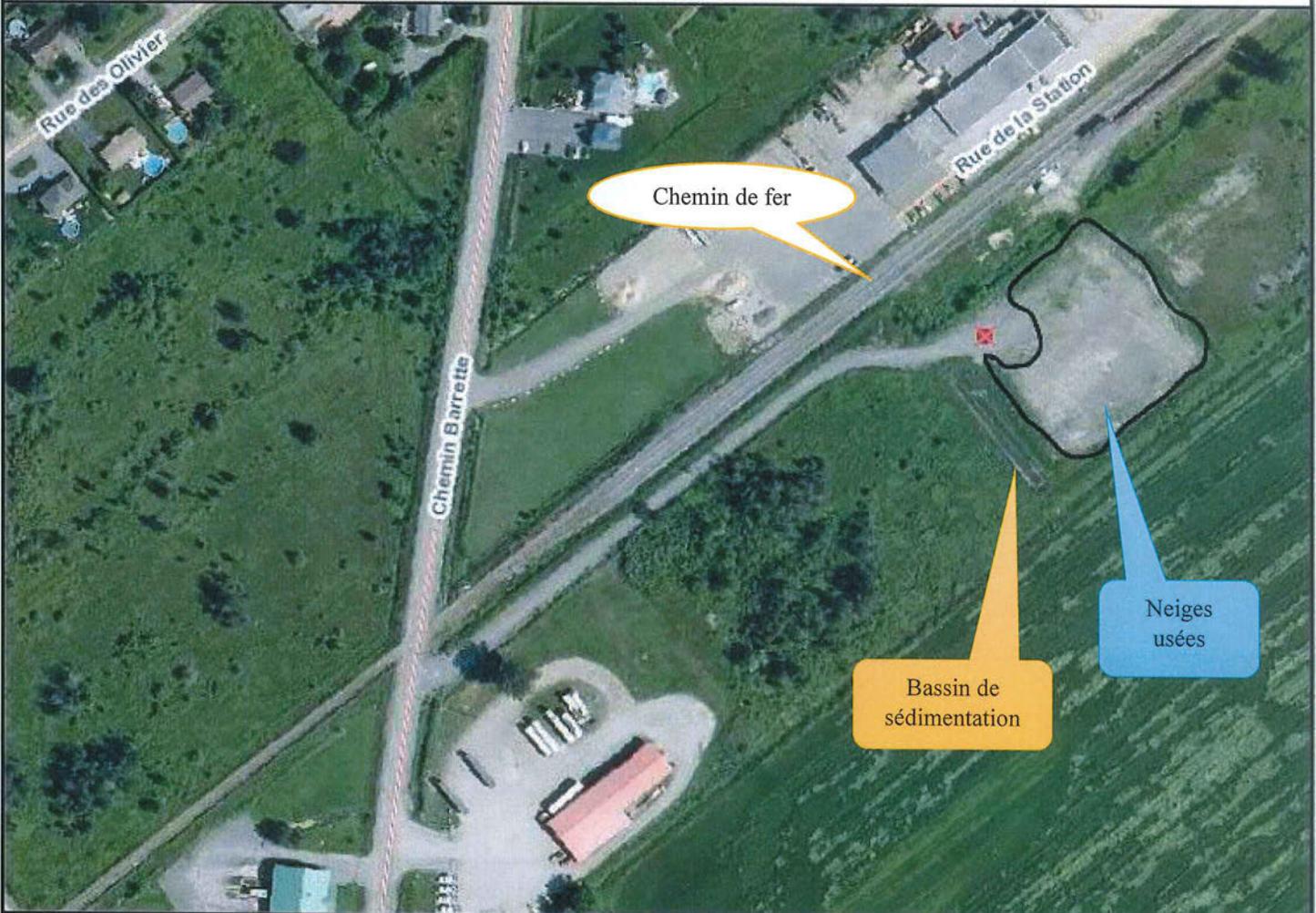
Rédigé par : Robert Livernoche	Fonction : Inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2018-05-10

18 Vérification du rapport d'intervention  SO

Approuvé par : Emilie Lapalme Gendron	Fonction : Chef d'équipe, secteur municipal et industriel
Signature : 	Date : 2018-05-10

Commentaires : Je recommande de vérifier également la présence ou non de muret et de vérifier si les analyses ont été effectuées.

**Saint-Félix-de-Valois**  
Dépot de neiges usées



Échelle : 1 / 2 539

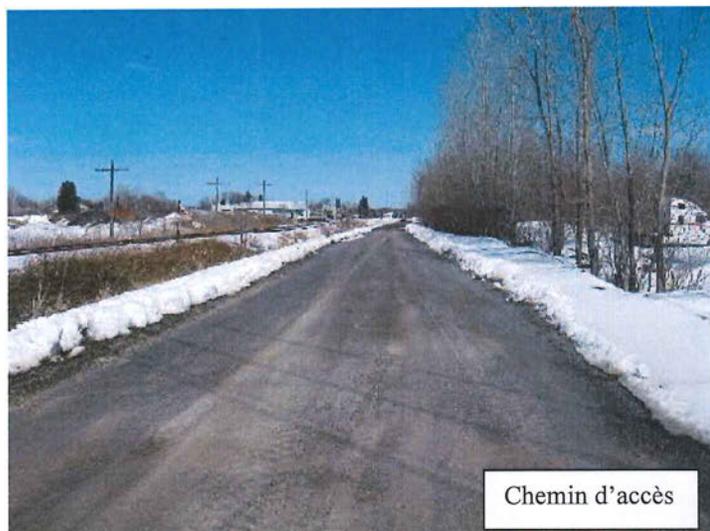


Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2018

**Saint-Félix-de-Valois**

9 avril 2018



Chemin d'accès

IMG\_6000.JPG



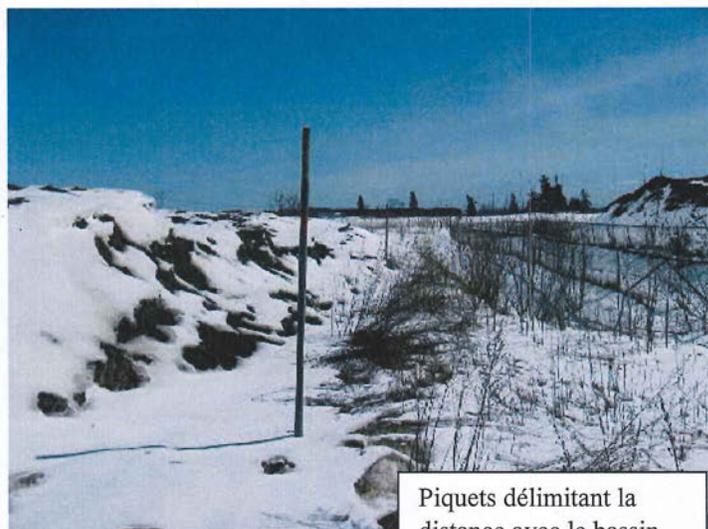
Bassin de sédimentation

IMG\_5996.JPG



Espace restant devant les dernières neiges déposées (noires)

IMG\_5997.JPG



Piquets délimitant la distance avec le bassin de sédimentation

IMG\_5998.JPG



Vue du dessus du dépôt

IMG\_5999.JPG



9117-6834 Qc inc.

DÉNEIGEMENT MARIO ROBILLARD

St-Felix-de-Valois

**RAPPORT MENSUEL**

Mètre cube de neiges usées saison 2013-14

NOVEMBRE 2013

date	27 nov. 13						
m <sup>3</sup>	2419,21m <sup>3</sup>						

Total de neiges usées nov. 2013 : 2 419,21m<sup>3</sup>

DÉCEMBRE 2013

date	10 déc.	16 déc.	23 déc.				
m <sup>3</sup>	1730,46m <sup>3</sup>	2857,53m <sup>3</sup>	4333,87m <sup>3</sup>				
date							
m <sup>3</sup>							

Total de neiges usées déc. 2013: 8 921,86m<sup>3</sup> TOTAL SAISON:11 341,07m<sup>3</sup>

JANVIER 2014

date	06 janv.	12 janv.	20 janv.	21 janv.	28 janv.		
m <sup>3</sup>	1 268,60	1 690,40	1 869,02	448,50	2 177,97		

Total de neiges usées Janv. 2014: 7 454,49 m<sup>3</sup> TOTAL SAISON:18 795,56m<sup>3</sup>

FÉVRIER 2014

date	2 Fév.	14 Fév.					
m <sup>3</sup>	1 277,56	2 317,52					

Total de neiges usées :FÉV. 2014:3 595,08 m<sup>3</sup> TOTAL SAISON:22 390,64 m<sup>3</sup>

**RAPPORT ANNUEL**

*OK Verger*

Mètre cube de neiges usées saison 2014-15

NOVEMBRE 2014

date	18 nov.						
m <sup>3</sup>	1 331.93						

Total de neiges usées nov. 2014 : **1 331.93 m<sup>3</sup>**

DÉCEMBRE 2014

date	03 déc.	11 déc.	18 déc.				
m <sup>3</sup>	1 450,85	1585.06	1038.02				

Total de neiges usées déc. 2014: **4 073.93 m<sup>3</sup>**

JANVIER 2015

date	05 janv	09 janv	19 janv	30 janv			
m <sup>3</sup>	4144,65	2137,20	1739,66	2335,97			

Total de neige usées janv. 2015: **10 357,48m<sup>3</sup>**

FÉVRIER 2015

date	06 fév.	09 fév.	12 fév.	22 fév.			
m <sup>3</sup>	720,33	919,10	874,93	1272,47			

Total de neige usées fév. 2015: **3 786,83 m<sup>3</sup>**

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: 1399862  
Date du rapport: 2015-04-24  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon:	2522709	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat pré :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	Effluent site neiges usées	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Voir Référence	Date de prélèvement:	2015-04-16		
Prélevé par:	Alain Ducharme	Date de réception:	2015-04-16		

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
ACCCL-01	Chlorures (FIA)	Oui	C267			2015-04-22
	Résultat			702	mg/L	
ACCMES-01	Matières en suspension	Oui	C233			2015-04-20
	Résultat			11	mg/l	
CGCFDE-01	Frais de disposition d'eau					
	< >					
FDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2015-04-17
	Résultat			<3	mg/L	

Commentaires de l'échantillon : L'analyse des matières décantables par gravimétrie a été annulée car le résultat de l'analyse des matières en suspension est inférieur à 30mg/L.

Commentaires du CAO : CC : Mun. St-Félix-de-Valois a/s René Charbonneau

Approuvé par :

  
Véronique Bouchard, M. Sc. Chimiste  
Chargée de projets, OCQ 2010-057



\* Accr. : Accréditation du MDDEP ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences  = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

F-13-03 / 2015-04-03

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1403401**  
Date du rapport: 2015-05-13  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon: 2532571  
No. Certificat pré: 6921  
Votre référence: site des neiges usées  
Lieu prélevé: Effluent  
Prélevé par: Alain Ducharme  
Nature de l'échantillon: Neige usée  
Matrice: Eau  
État à la réception: Conforme  
Date de prélèvement: 2015-05-01  
Date de réception: 2015-05-01  
Chlore résiduel libre: NA  
Chlore résiduel total: NA

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
ACCCL--01	Chlorures (FIA)	Oui	C267			2015-05-11
	Résultat			183	mg/L	
ACCMES-01	Matières en suspension	Oui	C233			2015-05-06
	Résultat			20	mg/l	
CGCFDE-01	Frais de disposition d'eau					
	<>					
FDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2015-05-05
	Résultat			<3	mg/L	

Commentaires de l'échantillon : L'analyse des matières décantables par gravimétrie a été annulée car le résultat de l'analyse des matières en suspension est inférieur à 30mg/L.

Commentaires du CAO : CC : Mun. St-Félix-de-Valois a/s René Charbonneau

Approuvé par:

  
Michel Filà, M. Sc., chimiste

\* Accr. : Accréditation du MDDEP ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.  
Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

F-13-03 / 2015-04-03

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 M. Alain Ducharme  
 600, chemin de Joliette  
 St-Félix-de-Valois, Québec  
 J0K 2M0  
 Tél.: (450) 889-5589  
 Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1428720**  
 Date du rapport: 2015-08-21  
 Client: C50320010  
 Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 Projet: C50320010-5  
 Nom du Projet: Neige usée  
 Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon:	2598704	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat pré :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	Ch. Barette	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Voir Référence	Date de prélèvement:	2015-08-10		
Prélevé par:	Patrice A.	Date de réception:	2015-08-11		

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
CGCTTRANS03	Transport (Eau)			<>	-----	
ECCMDG-01	Matières décantables par gravimétrie	Non	ENVX-CHM-03	75	mg/l	2015-08-11
	Résultat					
ECCMES-01	Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03	118	mg/l	2015-08-11
	Résultat					
FDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201	<3	mg/L	2015-08-12
	Résultat					
XCCCL--01	Chlorures (FIA)	Oui	ST	386	mg Cl/l	2015-08-12
	Résultat					

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 12.0°C

Commentaires du CAO : CC : Mun. St-Félix-de-Valois a/s René Charbonneau

Approuvé par   
 André Plante, M.Sc., Chimiste,  
 Chargé de projets TI



\* Accr. : Accréditation du MDDELCC ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences = Hors normes  
 La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, E - Québec, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

F-13-03 / 2015-07-07

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 M. Alain Ducharme  
 600, chemin de Joliette  
 St-Félix-de-Valois, Québec  
 J0K 2M0  
 Tél.: (450) 889-5589  
 Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1444281**  
 Date du rapport: 2015-10-19  
 Client: C50320010  
 Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 Projet: C50320010-5  
 Nom du Projet: Neige usée  
 Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon:	2622462	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat pré :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	Site des neiges usées	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Effluent	Date de prélèvement:	2015-09-30		
Prélevé par:	Alain Ducharme	Date de réception:	2015-10-01		

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
ECCMDG-01	Matières décantables par gravimétrie	Non	ENVX-CHM-03			2015-10-05
	Résultat			12	mg/l	
ECCMES-01	Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2015-10-05
	Résultat			21.0	mg/l	
FDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2015-10-02
	Résultat			<3	mg/L	
XCCCL--01	Chlorures	Oui	ST			2015-10-08
	Résultat			288	mg Cl/l	

Commentaires de l'échantillon :

Commentaires du CAO : CC : Mun. St-Félix-de-Valois a/s René Charbonneau

Approuvé par :

  
 Michel Filà, M. Sc., chimiste

\* Accr. : Accréditation du MDDELCC ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences = Hors normes  
 La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, E - Québec, F - Lévis (secteur St-Romuald), X- externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

F-13-03 / 2015-07-07

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1327576**  
Date du rapport: 2014-05-07  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon: 2364659  
No. Certificat prêt: 6921  
Votre référence: Site des neiges usées  
Lieu prélevé: Effluent  
Prélevé par: Alain Ducharme

Nature de l'échantillon: Neige usée  
Matrice: Eau  
État à la réception: Conforme  
Date de prélèvement: 2014-04-28  
Date de réception: 2014-04-28  
Chlore résiduel libre: NA  
Chlore résiduel total: NA

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
ACCCL-01	Chlorures (FIA)	Oui	C267			2014-05-01
	Résultat			230	mg/L	
ACCMES-01	Matières en suspension	Non	C233			2014-05-01
	Résultat			28	mg/l	
CDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2014-04-30
	Résultat			<3	mg/L	

Commentaires de l'échantillon :

Commentaires du CAO : CC : Mun. St-Félix-de-Valois a/s René Charbonneau

Approuvé par :

  
Véronique Bouchard, M. Sc. Chimiste  
Chargée de projets, OCQ 2010-057



\* Accr. : Accréditation du MDDEP ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences ■ = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

A moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.  
Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 M. Alain Ducharme  
 600, chemin de Joliette  
 St-Félix-de-Valois, Québec  
 J0K 2M0  
 Tél.: (450) 889-5589  
 Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1366423**  
 Date du rapport: 2014-10-15  
 Client: C50320010  
 Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
 Projet: C50320010-5  
 Nom du Projet: Neige usée  
 Commande: 362-2013

**Données sur le prélèvement**

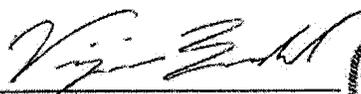
Échantillon:	2480194	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat pré :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	Effluent	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Site de neige usée	Date de prélèvement:	2014-10-02		
Prélevé par:	Alain Ducharme	Date de réception:	2014-10-03		

**Résultats obtenus**

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
ACCCL-01	Chlorures (FIA)	Oui	C267			2014-10-08
	Résultat			332	mg/L	
ACCMDG-01	Matières décantables par gravimétrie	Non	C254			2014-10-08
	Résultat			<3	mg/l	
ACCMES-01	Matières en suspension	Oui	C233			2014-10-08
	Résultat			36	mg/l	
FDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2014-10-06
	Résultat			<3	mg/L	

Commentaires de l'échantillon :

Commentaires du CAO : CC : Mun. St-Félix-de-Valois a/s René Charbonneau

Approuvé par:   
 Véronique Bouchard, M. Sc. Chimiste  
 Chargée de projets, OCQ 2010-057



\* Accr. : Accréditation du MDDEP    ST: Sous-traitance    N/D: Non détecté    TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées    INT: Interférences    ■ = Hors normes  
 La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1362859**  
Date du rapport: 2014-09-29  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon: 2445083	Nature de l'échantillon: Neige usée	Chlore résiduel libre: NA
No. Certificat pré: 6921	Matrice: Eau	Chlore résiduel total: NA
Votre référence: Du site des neiges usées	État à la réception: Conforme	
Lieu prélevé: Effluent	Date de prélèvement: 2014-09-17	
Prélevé par: Alain Ducharme	Date de réception: 2014-09-18	

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
ACCL-01	Chlorures (FIA)	Oui	C267			2014-09-23
	Résultat			265	mg/L	
ACCMES-01	Matières en suspension	Oui	C233			2014-09-22
	Résultat			8	mg/l	
FDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2014-09-19
	Résultat			<3	mg/L	

### Commentaires de l'échantillon :

L'analyse des matières décantables par gravimétrie a été annulée car le résultat de l'analyse des matières en suspension est inférieur à 30mg/L.

Commentaires du CAO : CC : Mun. St-Félix-de-Valois a/s René Charbonneau

Approuvé par :

  
André Plante, M.Sc., Chimiste,  
Chargé de projets TI



\* Accr. : Accréditation du MDDEP ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences ■ = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Theiford Mines, C - Joliette, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

Recu 2017.10.19  
int. 301270896

9-17-6834 Qc inc.

DÉNEIGEMENT MARIO ROBILLARD

St-Felix-de-Valois

## RAPPORT ANNUEL

Mètre cube de neiges usées saison 2016-17

### DÉCEMBRE 2016

date	13 déc.	18 déc.	28 dec.	30 déc.			
m <sup>3</sup>	1353.74	1734.93	1282.35	1425.05			

Total de neige usées déc. 2016: 5 796.07 m<sup>3</sup>

### JANVIER 2017

date	2 janv.	4 janv.	11 janv.	13 janv.	25 janv.		
m <sup>3</sup>	1102.95	5141.62	2511.70	269.10	1800.19		

Total de neige usées janv. 2017: 10 825.56 m<sup>3</sup>

### FÉVRIER 2017

date	8 fév.	14 fév.	16 fév.				
m <sup>3</sup>	3017.28	2385,30	1567,79				

Total de neige usées fév. 2017: 6 970,37 m<sup>3</sup>

### MARS 2017

date	15 mars						
m <sup>3</sup>	2422.00						

Total de neige usées mars 2017: 2 422.00m<sup>3</sup>

**TOTAL DE NEIGE USÉES 2016-17: 26 014.00 m<sup>3</sup>**



GROUPE

# Environex

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat : 1775545  
Demande d'analyse : NA  
Date du rapport: 2017-08-14  
Projet client : Neige usée  
Bon de commande : 362-2013  
Chargé de projets :  
Adresse courriel :

### Données sur le prélèvement

Échantillon Environex : 3174641

Identification client : NA

Nom du préleveur : Philippe Gravel

Lieu du prélèvement : Neiges usées

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée

Date de prélèvement: 2017-08-08

Date de réception: 2017-08-09

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie- 15 minutes	Non	CHM03/ILCE12			2017-08-10	QC
Résultat			6	mg/L		
Matières en suspension	Oui	CHM03/ILCE12			2017-08-10	QC
Résultat			14	mg/L		
Huiles et graisses totales- Gravimétrie	Oui	CHM47/ILCE37			2017-08-09	QC
Résultat			<5	mg/L		
Chlorures	Oui	ILCE-060			2017-08-10	LG
Résultat			182	mg/L		

Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors critères

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL

Page 1 de 2



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

**CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL**

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat : **1682204**  
Demande d'analyse :  
Date du rapport: 2017-04-12  
Projet client : Neige usée  
Bon de commande : 362-2013  
Chargé de projets : Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207  
Adresse courriel : joannierousseau@labenvironex.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon Environex : 2958533  
Identification client : Chemin Barette  
Lieu du prélèvement : Voir Référence  
Nom du preleveur : Patrick Ayotte

Chlore résiduel libre : NA  
Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée  
État à la réception: Conforme  
Date de prélèvement: 2017-04-04  
Date de réception: 2017-04-05

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie- 15 minutes	Non	CHM03/ILCE12			2017-04-10	QC
Résultat			30	mg/L		
Matières en suspension	Oui	CHM03/ILCE12			2017-04-10	QC
Résultat			54	mg/L		
Chlorures	Oui	ILCE-060			2017-04-07	LG
Résultat			602	mg/L		
Huiles et graisses totales- Gravimétrie	Oui	CHM47/ILCE37			2017-04-07	LG
Résultat			<5.0	mg/L		

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 6.0°C

Commentaires du certificat : C.C :  
René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :



Accr. \* : Accréditation du MDELC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors normes

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 1

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACIÉTIQUE

AGROALIMENTAIRE



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819.481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

**CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL**

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat : **1706048**  
Demande d'analyse :  
Date du rapport: 2017-05-25  
Projet client : Neige usée  
Bon de commande : 362-2013  
Chargé de projets : Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207  
Adresse courriel : joannierousseau@labenvironex.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon Environex : 2977447

Identification client : NA

Lieu du prélèvement : Neiges usées

Nom du préleveur : Philippe Gravel

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Nature : Neige usée

Date de prélèvement: 2017-05-16

Date de réception: 2017-05-17

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie- 15 minutes	Non	CHM03/ILCE12			2017-05-19	QC
Résultat			6	mg/L		
Matières en suspension	Oui	CHM03/ILCE12			2017-05-19	QC
Résultat			17	mg/L		
Huiles et graisses totales- Gravimétrie	Oui	CHM47/ILCE37			2017-05-18	QC
Résultat			<5	mg/L		
Chlorures	Oui	ILCE-060			2017-05-23	LG
Résultat			286	mg/L		

Commentaires de l'échantillon Température à la réception : 15.5°C

Commentaires du certificat : C.C.:

René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :



Accr. \*: Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors critères

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 1

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACÉUTIQUE

AGROALIMENTAIRE

**RAPPORT ANNUEL**

Mètre cube de neiges usées saison 2015-16

**DÉCEMBRE 2015**

date	28 déc.	29 déc.	30 déc.				
m <sup>3</sup>	1467,88	1875,63	3410,77				

Total de neige usées déc. 2015: 6 754,28 m<sup>3</sup>**JANVIER 2016**

date	14 janv	19 janv					
m <sup>3</sup>	668,72	572,89					

Total de neige usées janv. 2016: 1 241,61m<sup>3</sup>**FÉVRIER 2016**

date	4 fév.	13 fév.	17 fév.	18 fév.	20 fév.	24 fév.	29 fév.
m <sup>3</sup>	1115,17	954,12	2069,29	269,10	2475,00	2397,56	1997,94

Total de neige usées fév. 2016: 11 278,18 m<sup>3</sup>**MARS 2016**

date	2 mars	25 mars	10 avril				
m <sup>3</sup>	3918,44	1239,68	179,49				

Total de neige usées mars 2016: 5 158,12 m<sup>3</sup> plus 179,49 en avril**TOTAL DE NEIGE USÉES 2015-16: 24 611,68m<sup>3</sup>**



## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1508381**  
Date du rapport: 2016-05-09  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon:	2721775	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat pré :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	NA	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Neiges usées	Date de prélèvement:	2016-05-02		
Prélevé par:	Sylvain Ducharme	Date de réception:	2016-05-03		

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse
ECCMDG-01	Matières décantables par gravimétrie - 15 minutes	Non	ENVX-CHM-03			2016-05-04
	Résultat			13	mg/l	
ECCMES-01	Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-05-04
	Résultat			45.0	mg/l	
EDCHGT-01	Huiles et graisses totales - Gravimétrie	Oui	ENVX-CHM-47			2016-05-03
	Résultat			<3	mg/L	
XCCCL-01	Chlorures	Oui	ST			2016-05-04
	Résultat			83.7	mg/L	

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 11.0°C

Commentaires du CAO : C.C :  
René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :

*M. Steward*



**Pour toutes questions, veuillez communiquer avec votre chargé de projet : Milouda Steward au 1-877-977-1220 #6227**

\* Accr. : Accréditation du MDDELCC ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences [ ] = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, E - Québec, F - Lévis (secteur St-Romuald), X- externe(sous-traitance)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.



GROUPE  
**Environex**  
Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220  
2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001  
3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481.1469  
Sans frais : 1 877 977 1220 [labEnvironex.com](http://labEnvironex.com)

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat: **1562908**  
Date du rapport: **2016-08-24**  
Projet client: **Neige usée**  
Bon de commande: **362-2013**  
Chargé de projets: **Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207**  
Adresse courriel: **joannierousseau@labenvironex.com**

### Données sur le prélèvement

Échantillon Environex: **2822476**  
Identification client: **St-Félix-de-Valois**  
Lieu du prélèvement: **Voir Référence**  
Nom du préleveur: **Patrice Ayotte**

Chlore résiduel libre: **NA**  
Chlore résiduel total: **NA**

Nature: **Neige usée**  
État à la réception: **Conforme**  
Date de prélèvement: **2016-08-15**  
Date de réception: **2016-08-16**

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie - 15 minutes	Non	ENVX-CHM-03			2016-08-17	QC
Résultat			<b>100</b>	mg/l		
Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-08-17	QC
Résultat			<b>120</b>	mg/l		
Huiles et graisses totales - Gravimétrie	Oui	ENVX-CHM-47			2016-08-16	QC
Résultat			<b>&lt;3</b>	mg/L		
Chlorures	Oui	ST			2016-08-19	ST
Résultat			<b>311</b>	mg/L		

Accr. \*: Accréditation du MDDELCC -- NA: Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC: Colonies trop nombreuses pour être comptées      = Hors normes  
Laboratoire traitant: QC: Québec; LG: Longueuil; SH: Sherbrooke; ST: Sous-traitance externe

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.  
**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.**  
Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 2

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACEUTIQUE

AGROALIMENTAIRE

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589  
Fax: (450) 889-5259

Certificat: **1497922**  
Date du rapport: 2016-04-13  
Client: C50320010  
Site: Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Projet: C50320010-5  
Nom du Projet: Neige usée  
Commande: 362-2013

### Données sur le prélèvement

Échantillon:	2697098	Nature de l'échantillon:	Neige usée	Chlore résiduel libre :	NA
No. Certificat prél :	6921	Matrice:	Eau	Chlore résiduel total :	NA
Votre référence:	NA	État à la réception:	Conforme		
Lieu prélevé :	Neiges usées	Date de prélèvement:	2016-04-05		
Prélevé par:	Sylvain Ducharme	Date de réception:	2016-04-06		

### Résultats obtenus

Paramètres	Description	Accr. (*)	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse
ECCMDG-01	Matières décantables par gravimétrie	Non	ENVX-CHM-03			2016-04-08
	Résultat			7	mg/l	
ECCMES-01	Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-04-08
	Résultat			9.0	mg/l	
EDCHGT-01	Huiles & graisses totales (gravimétrie)	Oui	D201			2016-04-06
	Résultat			6	mg/l	
XCCL-01	Chlorures	Oui	ST			2016-04-09
	Résultat			386	mg/L	

Commentaires de l'échantillon : Température à la réception : 5.5°C

Commentaires du CAO : C.C : René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :

*M.F.*



Pour toutes questions, veuillez communiquer avec votre chargé de projet : Milouda Steward au 1-877-977-1220 #6227

\* Accr. : Accréditation du MDDELCC ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences = Hors normes  
La première lettre du paramètre indique le nom du laboratoire où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, C - Joliette, E - Québec, F - Lévis (secteur St-Romuald), X - externe(sous-traitance)

A moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du rapport pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**



GROUPE

**Environex**

Emblème de qualité de vie

4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 418 977.1220

2350, chemin du Lac, Longueuil (Québec) J4N 1G8 514 332.6001

3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 819 481.1469

Sans frais : 1 877 977 1220 labEnvironex.com

**CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL**

Municipalité de St-Félix-de-Valois  
M. Alain Ducharme  
600, chemin de Joliette  
St-Félix-de-Valois, Québec  
J0K 2M0  
Tél.: (450) 889-5589

Certificat: **1578507-V1**  
Date du rapport: 2016-09-21  
Projet client : Neige usée  
Bon de commande : 362-2013  
Chargé de projets : Joannie Rousseau : 1-877-977-1220 #6207  
Adresse courriel : joannierousseau@labenvironex.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon Environex : 2845765

Identification client : NA

Lieu du prélèvement : Voir Commentaire

Nom du préleveur : Patrice Ayotte

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Nature :

Neige usée

État à la réception:

Conforme

Date de prélèvement:

2016-09-12

Date de réception:

2016-09-13

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Matières décantables par gravimétrie - 15 minutes	Non	ENVX-CHM-03			2016-09-14	QC
Résultat			20	mg/L		
Matières en suspension	Oui	ENVX-CHM-03			2016-09-14	QC
Résultat			37	mg/L		
Chlorures	Oui	ST			2016-09-14	ST
Résultat			373	mg/L		

Commentaires de l'échantillon Température à la réception : 14.6°C  
Le point d'échantillonnage exact n'a pas été fourni par le client.

HGT: absence de film visible

Commentaires du certificat : C.C :  
René Charbonneau : municipalite@st-felix-de-valois.com

Approuvé par :



Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors normes  
Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.  
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 1

Québec Longueuil Saguenay Sherbrooke

ENVIRONNEMENT

SANTÉ ET PHARMACEUTIQUE

AGROALIMENTAIRE

## RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Lanaudière

### 1. Identification

Date de l'inspection : 2013-03-13    Heure d'arrivée : 10 h 43    Heure de départ : 11 h 01  
Inspecteur : Sonia Chartrand    Accompagné de :

N° intervention : 300792043    Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement  
N° gestion documentaire : 7316-14-01-58440-00    N° du rapport d'inspection : 401015328  
N° demande : 200204348    Type de demande : Programme de contrôle  
But de l'inspection : Suivi de l'avis de non-conformité émis le 11 février 2013

Lieu inspecté  
Nom du lieu : Municipalité de St-Félix-de-Valois  
Nom usuel du lieu :  
N° du lieu : X1402323    Type de lieu : dépôt de neiges usées  
Localisation du lieu inspecté :  
Ancien cadastre : 061900-Saint-Félix-de-Valois, Paroisse de, No lot :P-29  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,168024332700:-73,417235555300

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois		600, chemin Joliette Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0	90524950

Conditions météo  
soleil

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

Mode d'identification  
But expliqué :  oui     non     s. o.  
Mode d'identification :  verbale     preuve de statut  
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte  
Plaignant rencontré :  oui     non     s. o.

Photos numériques  
Nombre de photos prises sur le terrain : 3    Nombre de photos annexées au rapport : 3  
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Sonia Chartrand avec un appareil photo de type Canon PowerShot A592 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.  
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : m/chaso/7316-14-01-58440-00/2013-03-13  
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Date de l'inspection : 2013-03-13

No de gestion documentaire : 7316-14-01-58440-00

## Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

## Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Le 11 février 2013, un avis de non-conformité a été émis concernant l'article 123.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour avoir déposé des neiges usées à l'extérieur des limites permises. Des neiges avaient été déposées à l'extérieur de la limite nord-est du site.

## 3. Description de l'inspection

À mon arrivée sur les lieux, je me suis d'abord dirigée à l'extrémité nord-est du site. J'ai constaté que les neiges qui avaient été poussées à l'extérieur du site ont été ramenées à l'intérieur des limites permises.

La fonte des neiges a débutée mais les installations de traitement de l'eau sont toujours couvertes de neige et par conséquent, encore inaccessibles, elles n'ont donc pas pu être vérifiées.

Les autres limites du site sont elles aussi respectées.

## 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

## 5. Conclusion

La non-conformité signifiée dans l'avis de non-conformité a été corrigée : les neiges ont été ramenées à l'intérieur des limites permises.

## 6. Recommandations

Fermer l'intervention

Rédigé par : Sonia Chartrand

Signature :

*Sonia Chartrand*

Date de rédaction :

2013-03-15

Date de l'inspection : 2013-03-13

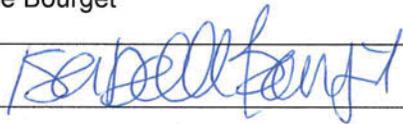
No de gestion documentaire : 7316-14-01-58440-00

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Isabelle Bourget

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date :

2013 03 10

Commentaires :

Je suis en accord avec la recommandation émise;

- Fermer le dossier

Croquis:

LIEU:

Dépôt de neiges usées

Municipalité de St-Félix-de-Valois

Lot P-29, St-Félix-de-Valois

DATE:

N/Réf:

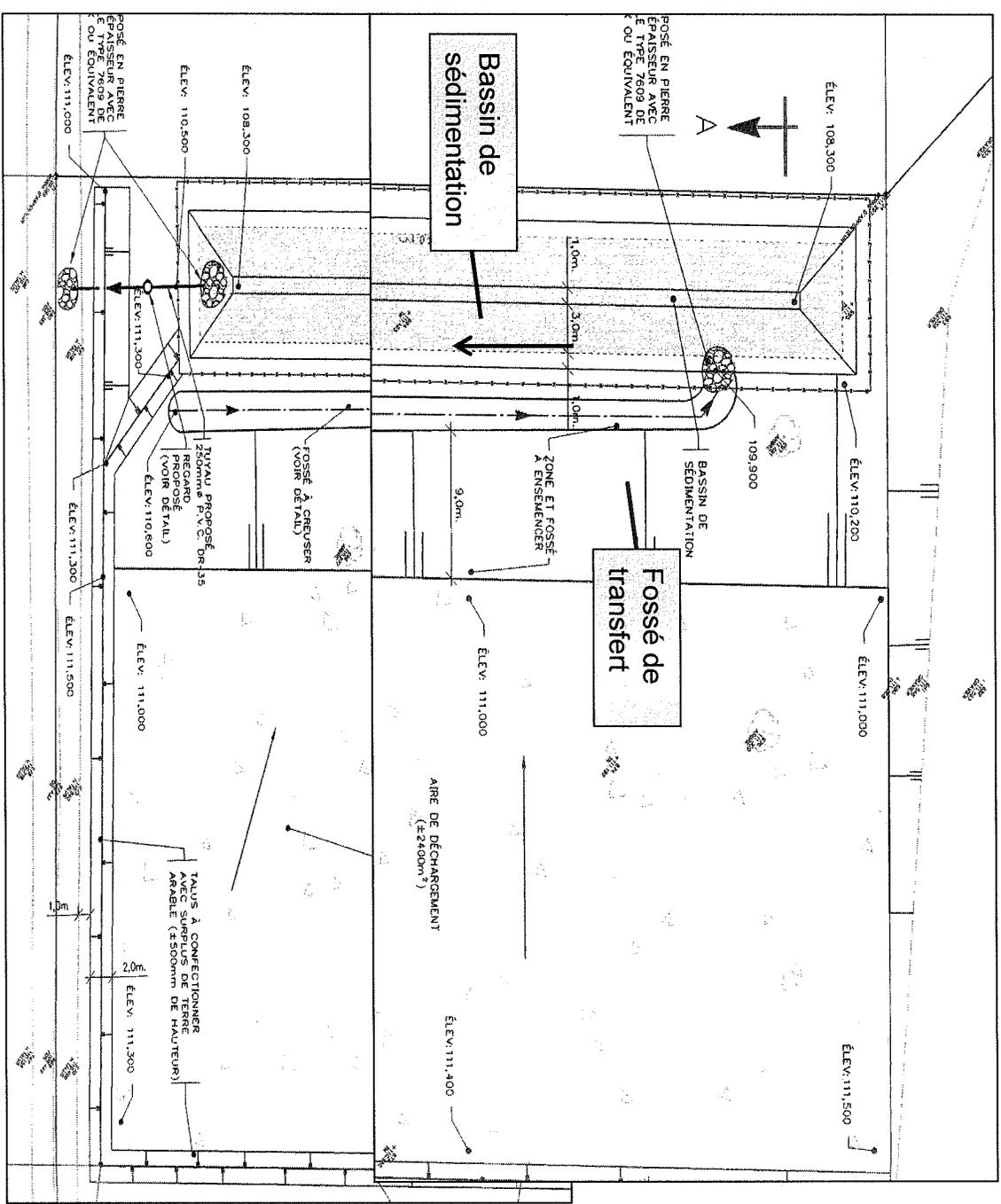
7316-14-01-58440-02

LÉGENDE:

→ : Direction d'écoulement  
des eaux

1 ● → : Numéro et angle de prise  
de vue des photos.

Préparé par: Claude Tétrault  
Adapté par: Sonia Chartrand



**Annexe - Photos**

Photo no : 1

Fichier : IMG\_1116.jpg

Description : Les extrémités de la flèche montrent les neiges qui avaient été déposées à l'extérieur des limites permises (limite nord-est). Ces neiges ont été enlevées.

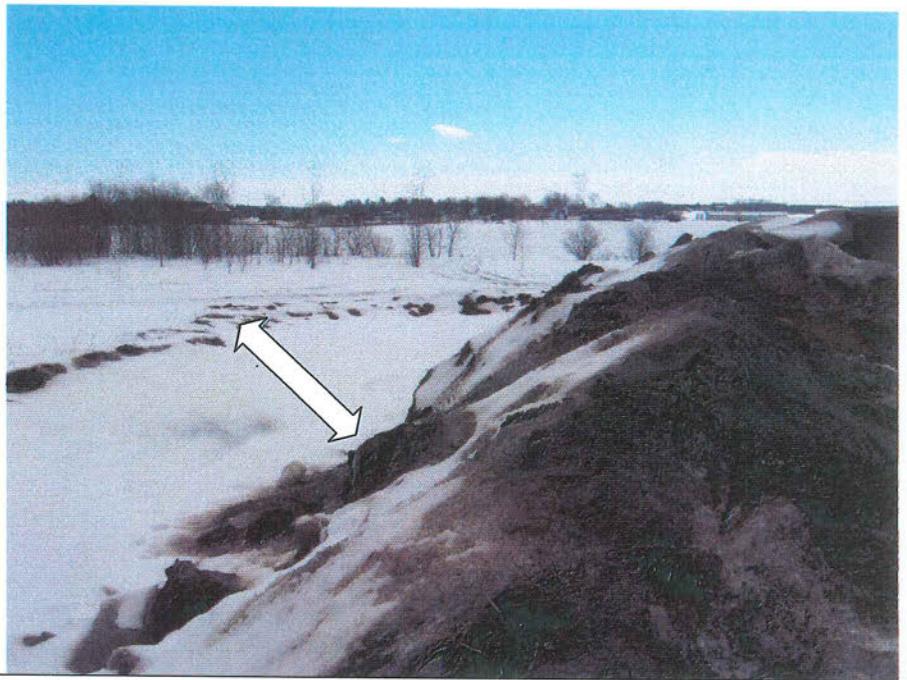


Photo no : 2

Fichier : IMG\_1117.jpg

Description : Vue d'ensemble du site



Photo no : 3

Fichier : IMG\_1118.jpg

Description : Vue de la limite nord-est, maintenant respectée.



Repentigny, le 11 février 2013

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois  
600, chemin Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

N/Réf. : 7316-14-01-58440-00  
401006433

**Objet : Lieu d'élimination de neiges usées  
Lot P-29, Saint-Félix-de-Valois**

Mesdames,  
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 5 février 2013 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Étant titulaire d'un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un lieu d'élimination de neiges usées datée du 17 novembre 2003, ne pas avoir respecté les conditions lors de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir avoir déposé des neiges usées à l'extérieur des limites permises.  
Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi.

De plus, nous vous demandons de nous transmettre **d'ici le 25 février 2013** un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec madame Sonia Chartrand au numéro de téléphone 450 654-4355, poste 238.

...2

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le manquement constaté.

Nous vous informons qu'en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Pour une personne morale ou une municipalité, le montant de cette sanction est, selon la catégorie du manquement, de 1 000 \$, 2 500 \$, 5 000 \$ ou de 10 000 \$.

IB/Sc/sc

  
Isabelle Bourget, chef d'équipe  
Secteur municipal et industriel

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2013-02-05	Heure d'arrivée : 9 h 57	Heure de départ : 10 h 29
Inspecteur : Sonia Chartrand	Accompagné de :	

N° intervention : 300788768	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7316-14-01-58440-00	N° du rapport d'inspection : 401005848
N° demande : 200204348	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Vérifier le respect au certificat d'autorisation daté du 17 novembre 2003	

<b>Lieu inspecté</b>	
Nom du lieu : Municipalité de St-Félix-de-Valois	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X1402323	Type de lieu : dépôt de neiges usées
Localisation du lieu inspecté : Ancien cadastre : 061900-Saint-Félix-de-Valois, Paroisse de, No lot :P-29	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,168024332700;-73,417235555300	

<b>Intervenant du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois		600, chemin Joliette Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0	90524950

<b>Conditions météo</b>
soleil

<b>Personnes rencontrées</b>		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

<b>Mode d'identification</b>			
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

<b>Plainte</b>			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises sur le terrain : 5	Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Sonia Chartrand avec un appareil photo de type Canon PowerShot A592 IS . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-14\chaso02\7316-14-01-58440-00\2012-02-05	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

<b>Autres pièces annexées au rapport</b>		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons				
Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

**2. Mise en contexte (facultatif)**

Le dépôt de neiges usées comprend une aire de déchargement et d'accumulation (2 400 m<sup>2</sup>), un fossé de transfert des eaux de fonte vers un bassin de décantation, un bassin de sédimentation ainsi qu'un exutoire vers le fossé. La pente du terrain fait en sorte que les eaux de fonte atteignent le fossé. Celui-ci amène ces dernières en amont du bassin de décantation avant leur sortie vers le milieu récepteur. Le bassin de décantation et le fossé sont creusés dans l'argile. La sortie du bassin est submergée, faisant en sorte de retenir en surface les huiles et graisses contenues dans les eaux de fonte. Les eaux de fonte passent dans un regard pour ensuite terminer dans un fossé agricole qui se jette dans la rivière Bayonne. La quantité maximale de neige qui pouvant y être entreposée est de 13 500 m<sup>3</sup>. Aussi, la hauteur maximale d'accumulation est de 4,5 mètres.

La pente du terrain fait en sorte que les eaux de fonte atteignent le fossé et sont amenées en amont du bassin de sédimentation.

**3. Description de l'inspection**

J'ai mesuré la hauteur d'accumulation de la neige à l'aide d'appareils de mesure (clinomètre et télémètre)

L'aire d'entreposage des neiges usées est actuellement à une hauteur de 4,5 m par rapport au sol.

*Amas de neige*  
75 m de longueur X 42 mètres de largeur X 4,5 m de hauteur = 14 175,5 m<sup>3</sup>

Une partie de cet amas se trouve à une distance de 90 m du début du bassin de décantation alors que la limite de la berme est d'environ 48,5 m.

**Limites extérieures**

La limite nord-est du site n'est pas respectée : des neiges ont été poussées sur une distance d'environ 40 mètres.

**Système de décantation**

Compte tenu de la présence de neige, les structures n'ont pas pu être vérifiées mais se trouvent aux mêmes endroits que lors des inspections précédentes.

**Analyse**

Les résultats des campagnes d'échantillonnage pour l'année 2012 sont conformes.

**4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**

J'ai téléphoné à l'inspecteur municipal pour l'informer de mes constats. Il m'a indiqué qu'une visite des lieux serait effectuée d'ici une semaine et que les divers intervenants qui travaillent au dépôt de neiges usées seraient informés des limites à respecter. Les neiges déposées à l'extérieur des limites permises seront aussi déplacées à l'intérieur des limites autorisées.

**5. Conclusion**

Lors de cette inspection, j'ai constaté un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement, soit :

- Étant titulaire d'un certificat d'autorisation émis le 17 novembre 2003, ne pas avoir respecté les conditions lors de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir avoir déposé des neiges usées à l'extérieur des limites permises. Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1

**Évaluation de la gravité en fonction des termes de la Directive sur le traitement des manquements**

- **Conséquences réelles ou appréhendées des manquements sur la santé humaine à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain**
    - Aucune atteinte ou aucun risque d'atteinte puisque le terrain est dans un quartier industriel et que les neiges seront déplacées à l'intérieur des limites autorisées avant la fonte.
  - **Conséquences réelles ou appréhendées des manquements sur la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune**
    - Atteinte à faible impact puisque l'effet du manquement est généralement complètement réversible
  - **Vulnérabilités du milieu affecté ou susceptibles d'être affecté**
    - Milieu récepteur n'ayant pas un caractère sensible puisque le terrain est dans un parc industriel
  - **Facteur(s) aggravant(s)**  
Aucun facteur aggravant
- J'évalue les conséquences des manquements : mineurs**

**6. Recommandations**

- Je recommande l'envoi d'un avis de non-conformité pour le manquement à l'article 123.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Signature :

Date de rédaction :

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Isabelle Bourget

Fonction : chef d'équipe

Signature : *Isabelle Bourget*Date : *2013 02 08*

Commentaires :

*Je suis en accord avec la recommandation émise.  
- Transmettre un avis de non-conformité.*

*Egalement, je recommande d'assurer le suivi du dossier.*

CERTIFIÉ

Repentigny, le 30 octobre 2003

AVIS D'INFRACTION

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois  
M. René Charbonneau, sec.-trés  
600, Chemin Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

N/Réf. : 7710-14-01-58440-02

Objet : Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 28 octobre 2003 par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi:

1. Avoir érigé une construction de laquelle il est susceptible d'en résulter un dépôt de contaminants dans l'environnement sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation du ministre.

- Loi sur la qualité de l'environnement
  - article 22

Direction régionale de Lanaudière

100, boul. Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6

Téléphone : (450) 654-4355  
Télécopieur : (450) 654-6131  
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>

## AVIS D'INFRACTION

- 2 -

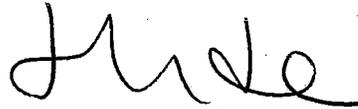
N/Réf. : 7316-14-01-58440-02

Le 30 octobre 2003

Nous vous rappelons également que vous ne pourrez déposer des neiges usées dans ce le lieu sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec la soussignée au (450) 654-4355, poste 244.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.



JP/jp

Johanne Plante, ingénieure  
Service de l'environnement

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-14-01-58440-00

DATE DE RÉDACTION : 2000/04/06

SAGIR N/INTERVENTION :

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2000/03/27

Arrivée : 11h07

INSPECTEUR : Claude Tétreault

Départ : 11h50

ACCOMPAGNÉ DE : aucun

#### LIEU INSPECTÉ

Dépôt de neiges usées de la municipalité de  
Saint-Félix-de-Valois  
Lot P-30, Saint-Félix-de-Valois

#### ADRESSE POSTALE (si différente)

Corporation du motel industriel de Saint-Félix-  
de-Valois  
120, rue de la Station  
Case postale 129  
Saint-Félix-de-Valois, (Québec)  
JOK 2MO

PLAIGNANT(E) : N/A ( x )

Rencontré : oui ( ) non ( )

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

#### PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM

M. Ducharme

FONCTION

inspecteur

TÉLÉPHONE

(450) 889-5589

#### PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) ( x ) Nombre : ( ) CROQUIS ( ) PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

BUT(S) : Vérification de la conformité des lieux.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7316-14-01-58440-00

DATE DE RÉDACTION : 2000/04/06

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

#### Dimension du dépôt de neiges usées :

Longueur : 42 mètres

Largeur : 33 mètres

Hauteur : 2 mètres

Volume : 2772 m<sup>3</sup>

Cours d'eau : oui  : distance :  
non

#### DESCRIPTION DE L'INSPECTION :

Le terrain sur lequel sont entreposés les neiges usées de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois appartient à la Corporation du motel industriel dont le président est M. Jacques Brissette ; lequel est aussi maire de cette municipalité.

M. Brissette a répondu à l'avis d'infraction du 9 mars 2000 en nous indiquant que les membres du conseil municipal seront avisés qu'un nouveau lieu d'élimination de neiges usées devra être déterminé. Cependant dans la lettre il ne fait pas mention qu'une demande de certificat d'autorisation nous sera présenté.

En ce qui concerne le transporteur Excavation Luc Émery inc. M. Émery a répondu à l'avis d'infraction du 9 mars 2000 en nous indiquant que la municipalité était responsable du lieu d'élimination de neiges usées et qu'il ne se sentait pas concerné par l'avis d'infraction.

CONCLUSION : Ce dépôt de neiges usées est exploité sans certificat d'autorisation.

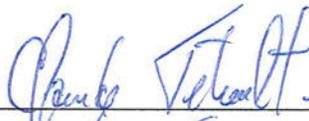
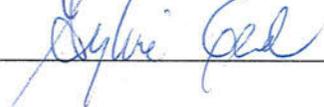
#### RECOMMANDATIONS :

Aviser l'exploitant (par écrit) qu'une demande de CA doit nous être soumise pour le 28 avril 2000.

Aviser le transporteur (par écrit) que le Règlement sur les lieux d'élimination de neige, s'applique aussi aux transporteurs.

RÉDIGÉ PAR : CLAUDE TÉTREAULT

VÉRIFIÉ PAR : SYLVIE GENDRON

  
\_\_\_\_\_  
  
\_\_\_\_\_

2000/04/06

2000/04/06



**Nom :** Lieu d'élimination des neiges usées de la municipalité de Saint-Félix-  
de-Valois **Municipalité :** Saint-Félix-de-Valois

**N/D :** 7316-14-01-58440-00

**Date :** 2000/03/27

**Photo # :** 1

**Note :** Lieu d'élimination de neiges usées sur le lot P-30 appartenant à la Corporation du motel industriel de Saint-Félix-de-Valois.

**Référence photo :**

**Photographié par :** Claude Tétrault







CERTIFIÉ

Repentigny, le 9 mars 2000

AVIS D'INFRACTION

Corporation du motel industriel  
de Saint-Félix-de-Valois  
120, rue de la Station  
Case postale 129  
Saint-Félix-de-Valois, (Québec)  
JOK 2MO

N/Réf. : 7316-14-01-58440-00

Objet : Dépôt des neiges usées de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois dans  
un lieu d'élimination non-autorisé

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de la vérification téléphonique effectuée le 7 mars 2000 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous vous avisons de l'infraction ci-après et ce, en dérogation au règlement :

1. Permettre le dépôt de neiges usées dans un lieu non-autorisé
  - Règlement sur les lieux d'élimination de neige
    - article 1

Nous vous demandons donc de nous transmettre d'ici le **7 avril 2000** vos intentions à l'égard de ce lieu d'élimination de neiges usées.

Si vous souhaitez poursuivre l'exploitation de ce lieu, une demande de certificat d'autorisation devra nous être soumise au plus tard le **28 avril 2000**.

100, boul. Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6

Téléphone : (450) 654-4355  
Télécopieur : (450) 654-6131

AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. : 7316-14-01-58440-00

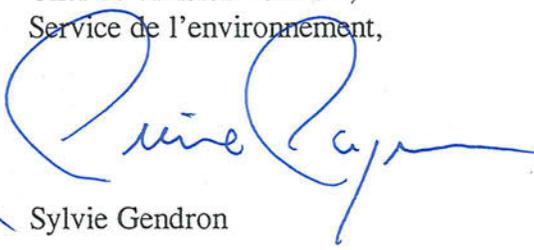
Le 9 mars 2000

Pour toute information additionnelle, vous pouvez rejoindre monsieur Claude Tétreault au (450) 654-4355, poste 239.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles.

Chef de division contrôle,  
Service de l'environnement,



Pour Sylvie Gendron

SG/sg